ARTER
paysage | urbanisme | mobilité

Siège social
11, rue Jean-Pierre Veyrat
73000 Chambéry
Tél. 09 80 34 81 16
Fax 09 85 34 81 16

contact@arter-agence.fr
www.arter-agence.fr

Conception des schémas de circulations et assistance à maîtrise d'ouvrage

Le Collet, Les 7 Laux, le Col de Marcieu - Communauté de Communes Le Grésivaudan

Phase 1 - Diagnostic
Comité stations - 24 mars 2023

Diagnostic déplacements sur les sites

2.1 | Les 7 laux Prapoutel

2.2 | Les 7 Laux - Pipay

2.3 | Les 7 Laux - Le Pleynet

2.4 | Le Collet

2.5 | Le Col de Marcieu

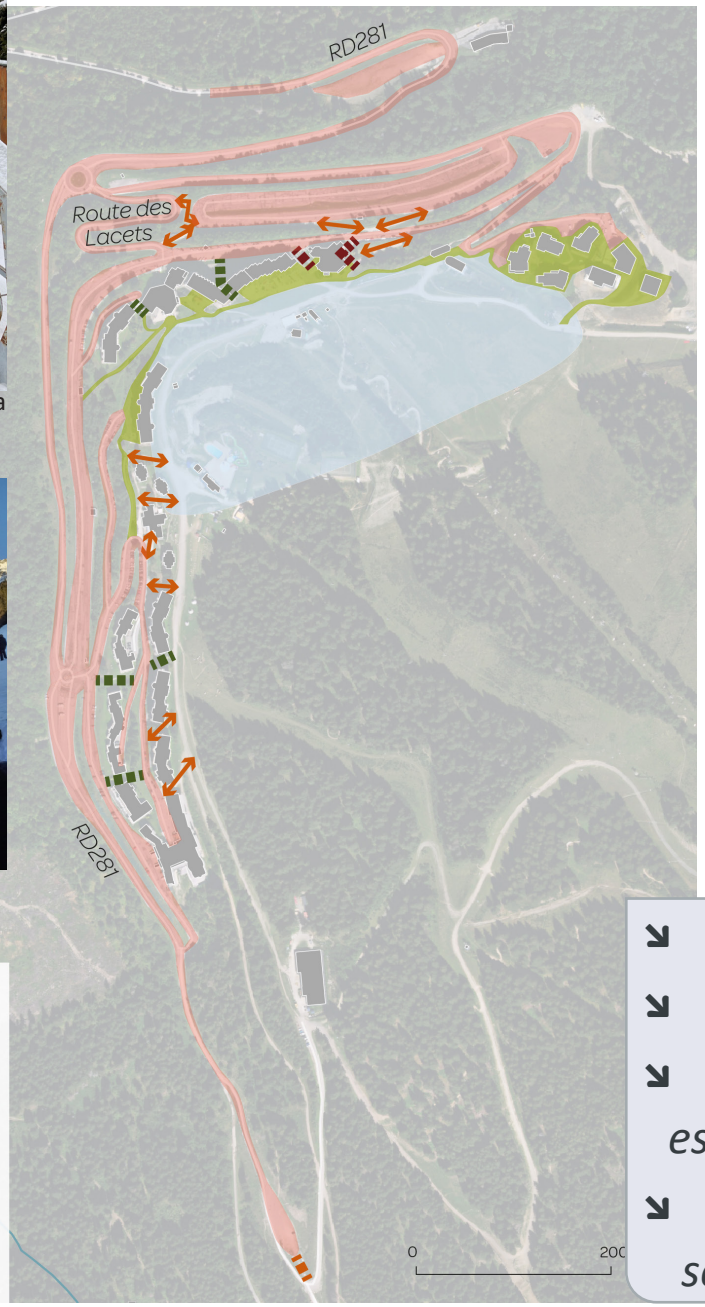
Synthèse des enjeux



Escalier menant au secteur piéton de la station



Secteur piéton Allée des terrasses



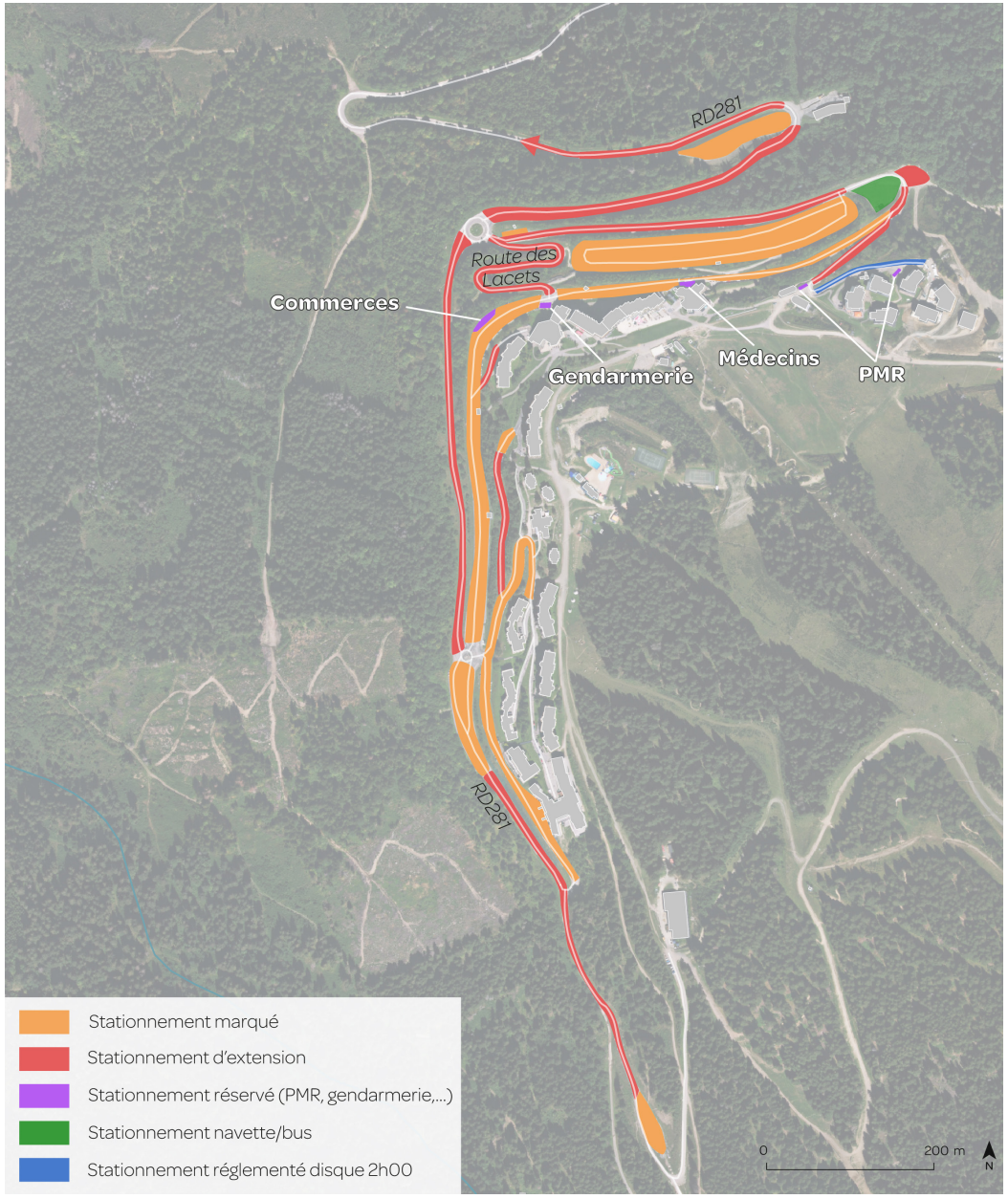
Un fonctionnement étagé

- Espace piéton confortable à l'avant des bâtiments côté front de neige
- Le secteur fonctionnel qui regroupe les espaces de voirie et les parkings ne dispose d'aucun aménagement piéton sécurisé
- Les connexions entre ces deux espaces se font par des escaliers pour certains vieillissants ou des rampes inconfortables en hiver

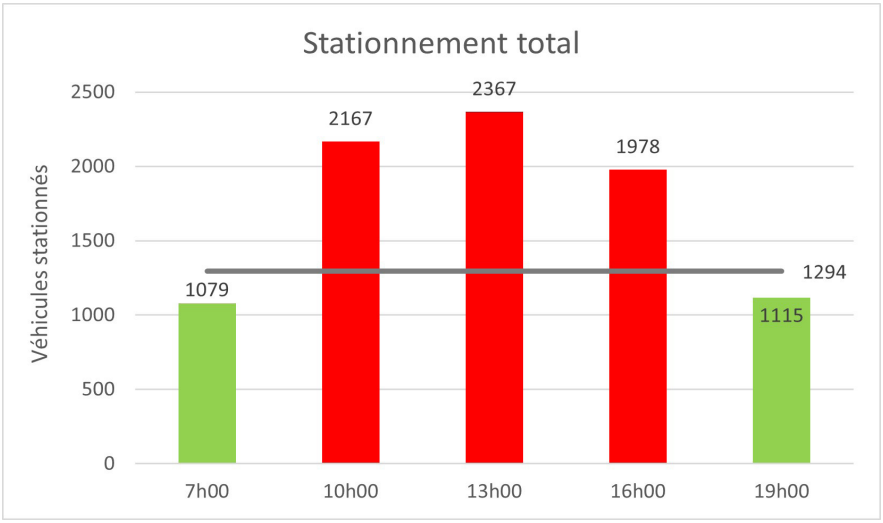
Sécuriser les cheminements piétons et développer la mobilité cyclable

- ↘ *Faciliter les liaisons entre les différents niveaux*
- ↘ *Améliorer l'accessibilité PMR*
- ↘ *Questionner la sécurisation des piétons sur les espaces circulés ou stationnés*
- ↘ *Proposer une offre de stationnement vélo et séparer les piétons des cycles dans l'espace piéton*

Offre et occupation du stationnement



Une offre d'environ 1300 places sur des secteurs identifiés une demande en pic de 2400 véhicules.

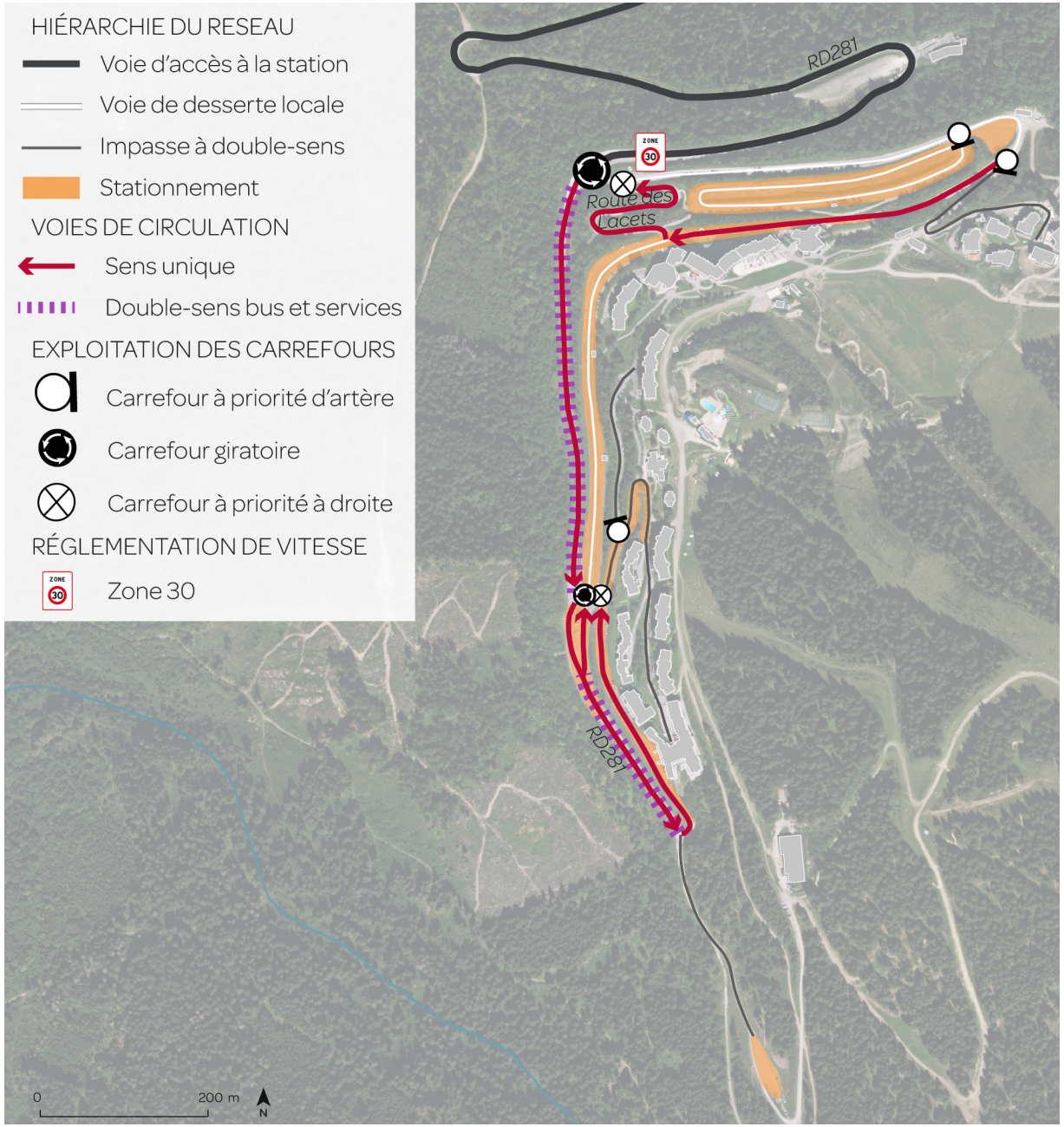


Stationnement total sur la station de Prapoutel le dimanche 12 février 2023

Développer une stratégie de stationnement

- *Optimiser l'organisation du stationnement sans créer de nouvelle offre*
- *Réorganiser la gestion du stationnement : plus de lisibilité, en faveur du report modal, répondant à l'ensemble des usagers.*

Hiérarchie du réseau routier et organisation des circulations



Un plan de circulation organisé pour limiter les croisements et optimiser les surfaces de stationnement

- Une organisation avec un giratoire d'entrée qui permet de distribuer les flux au sein de la station en partie à sens unique
- Des carrefours peu lisibles
- Une zone 30 sur l'ensemble de la station
- 2000 à 2500 véhicules par sens sur la RD en we de vacances scolaires de février
- Une signalétique peu lisible

Développer une stratégie de stationnement

↘ *Mettre en adéquation le plan de circulation avec le plan de stationnement projeté (spécification des usages).*

Offre de transport en commun et arrêts




Arrêt provisoire de la navette

Organisation de la desserte en transport en commun peu lisible

- Un secteur dédié au stationnement des cars dans le secteur journée sans aucun confort d'attente.
- Présence d'arrêts de cars non desservis qui ne facilitent pas la lisibilité de l'offre.
- Des arrêts identifiés provisoires pour une navette organisée uniquement lors des pics de fréquentation.

Favoriser les usages alternatifs à la voiture particulière

↘ *Offrir une meilleure qualité d'accueil pour les usagers de transports en commun (service, sécurisation, confort d'attente..).*

↘ *Développer une desserte interne à la station.*

Une signalétique vieillissante et peu adaptée

- Une prédominance de la présence de stationnement qui masque les informations.
- Manque de clarté et d'homogénéité de la signalétique en entrée de station puis pour la desserte piétonne.

Améliorer l'accueil des usagers et la lisibilité de la signalétique



Escalier menant au secteur piéton de la station


Rampe permettant l'accès au secteur piéton de la station


Cheminement piéton protégé Route de Prapouta



Panneau d'entrée de station peu lisible


Des espaces publics peu qualitatifs

Très faible qualité des espaces publics, espaces principalement fonctionnels dédiés à la circulation et au stationnement.

Améliorer la qualité des espaces publics et les adapter aux usages (polyvalence des espaces entre l'hiver et les autres saisons).

Diagnostic déplacements sur les sites

2.1 | Les 7 laux Prapoutel

2.2 | Les 7 Laux - Pipay

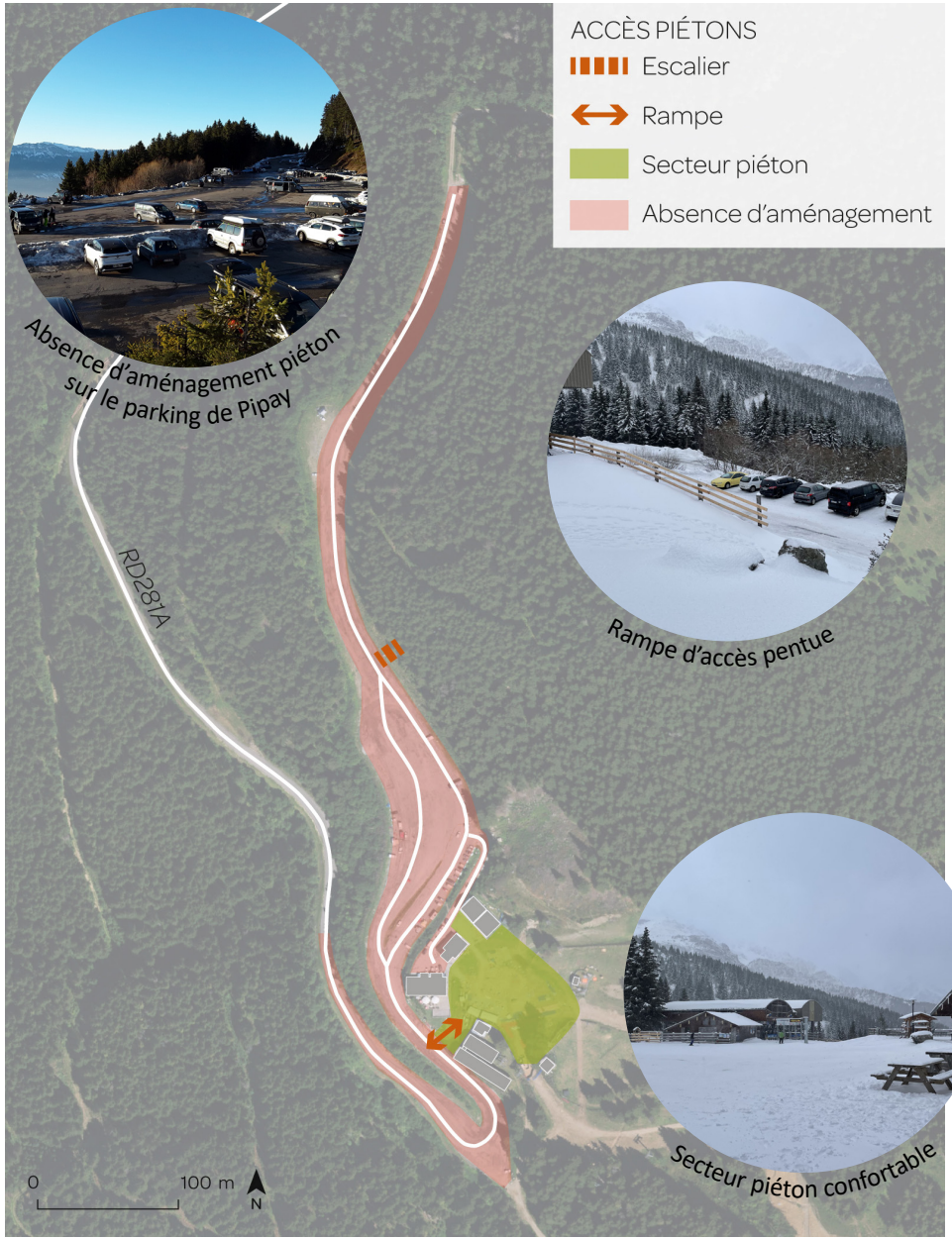
2.3 | Les 7 Laux - Le Pleynet

2.4 | Le Collet

2.5 | Le Col de Marcieu

Synthèse des enjeux

Aménagement piéton



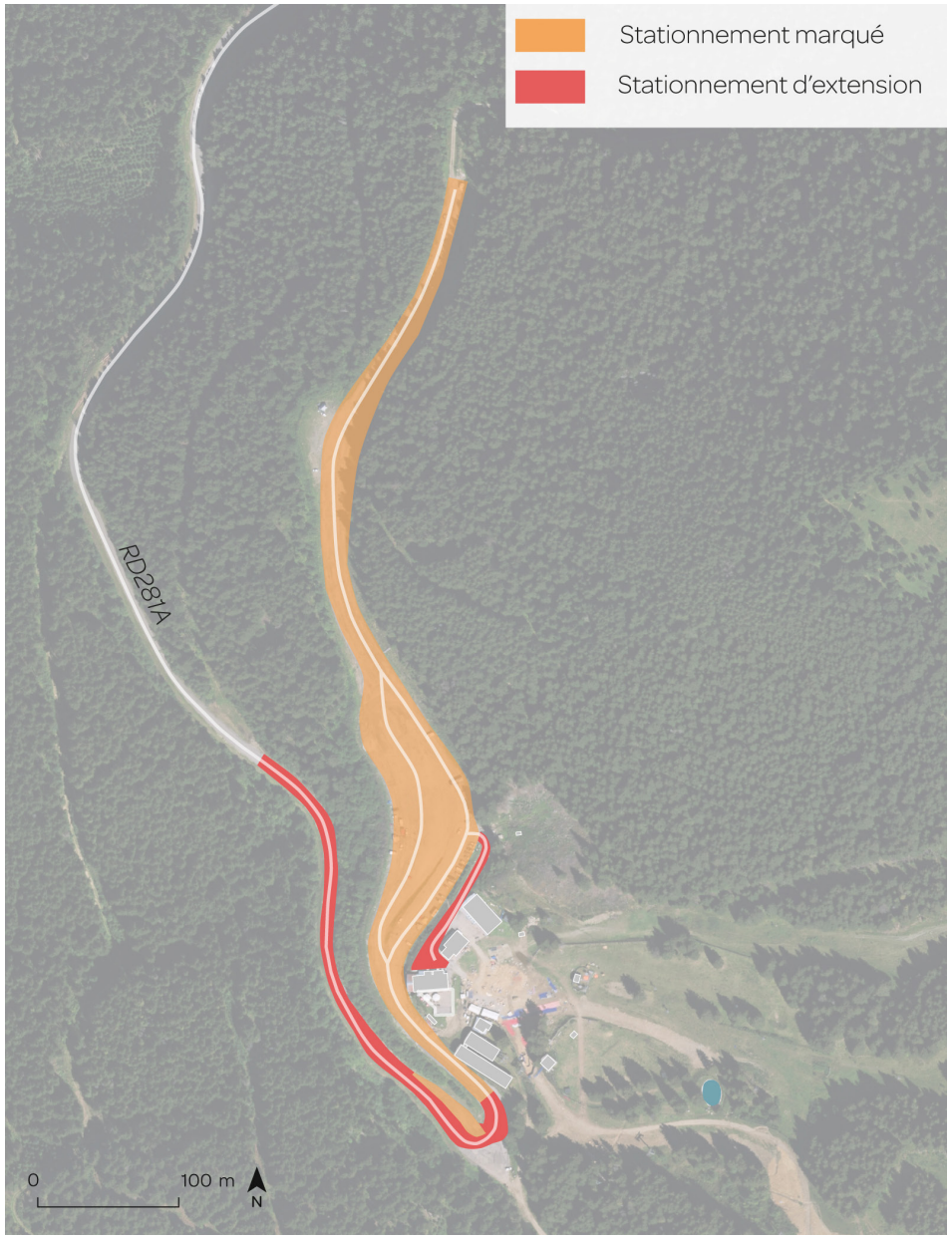
Des liaisons piétonnes peu aménagées

- Absence d'aménagement piéton sur le parking.
- Une rampe d'accès menant au télésiège très pentu et difficilement praticable à pied.
- Un secteur piéton sur la partie haute qui n'est pas totalement piétonnisé.

Sécuriser les cheminements piétons et améliorer la qualité des espaces publics

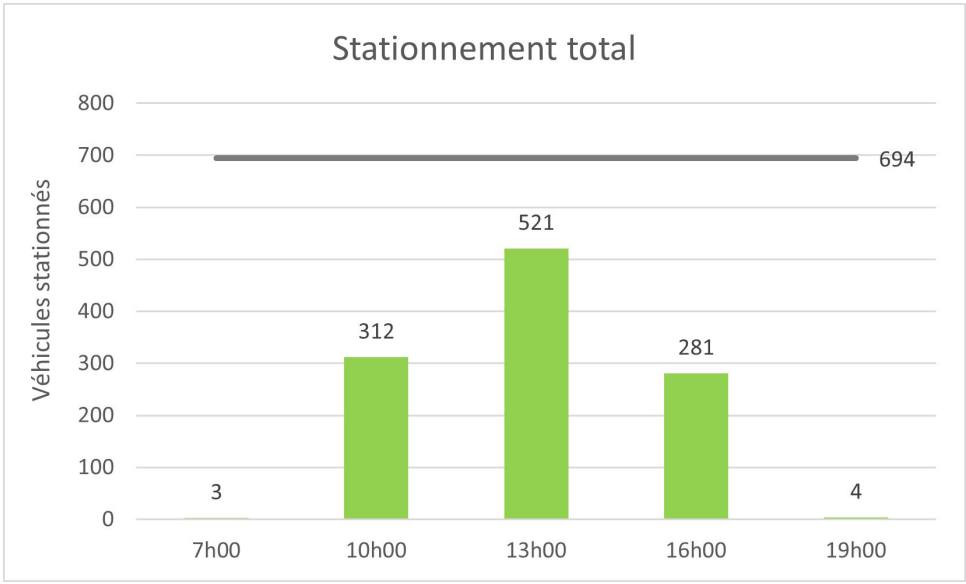
↘ *Améliorer la rampe d'accès au niveau du télésiège.*

↘ *Piétonniser la totalité de la partie haute ou mieux limiter l'accès aux livraisons et PMR.*



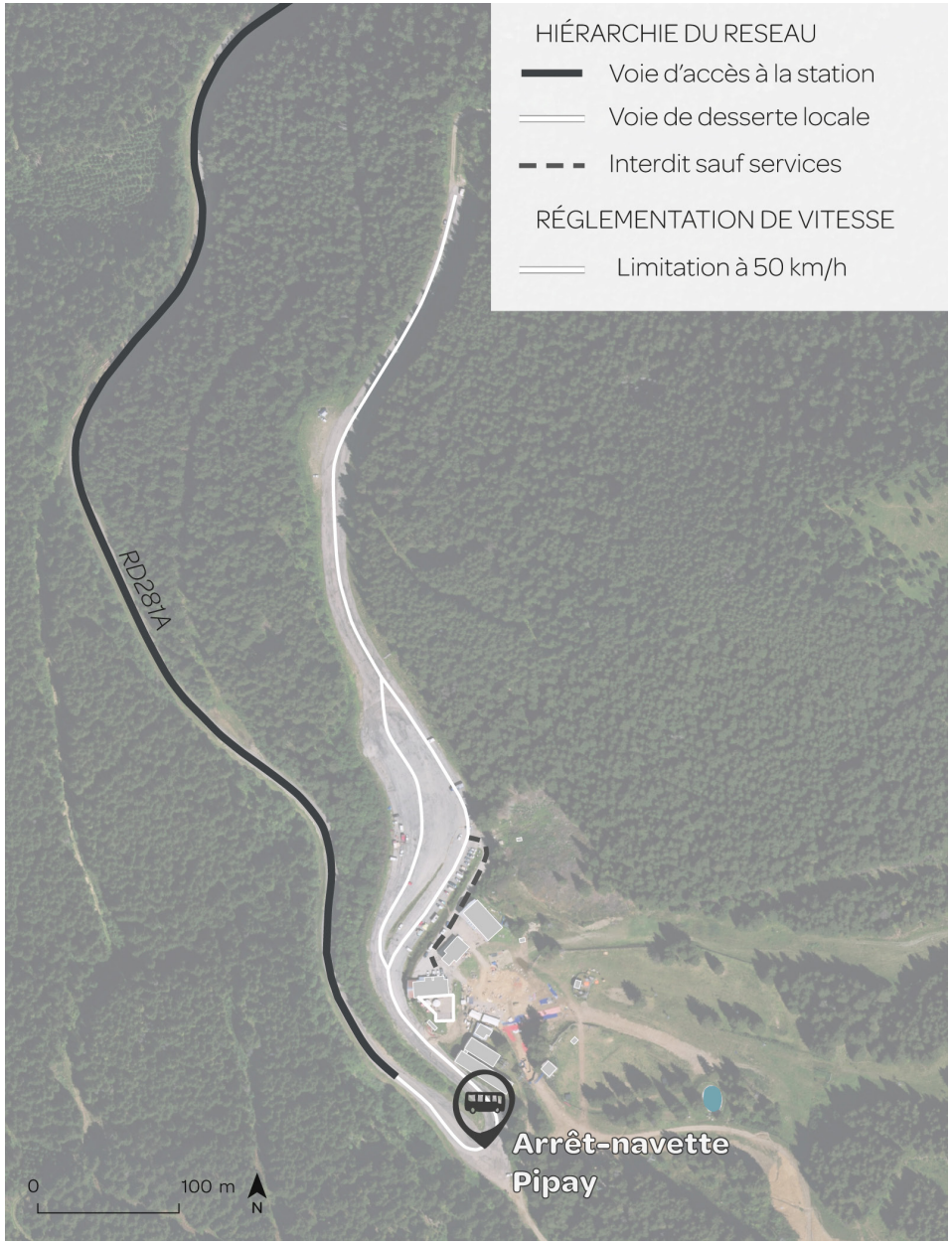
Une réserve de capacité de 240 places

- Un très grand parking pouvant accueillir environ 700 véhicules.
- Pas de stationnement réservé PMR.
- Du stationnement d'extension le long de la RD281A et sur la voie réservée.



Stationnement total sur la station de Pipay le dimanche 12 février 2023

Intégrer ce parking dans la stratégie de stationnement globale



Une organisation simple mais un manque de jalonnement

- La RD281A est l'unique accès permettant de rejoindre la station de Pipay empruntée par 700 véhicules/sens/ jour le we.
- La limitation de vitesse est de 50 km/h sur tout le secteur.
- Une voie interdite sauf services permet l'accès au secteur piéton.
- Un arrêt de navette est situé en entrée de station.

Améliorer la lisibilité de la signalétique

- ↘ *Jalonner Pipay pour les skieurs journée.*
- ↘ *Améliorer l'arrêt de transport en commun Pipay.*

Diagnostic déplacements sur les sites

2.1 | Les 7 laux Prapoutel

2.2 | Les 7 Laux - Pipay

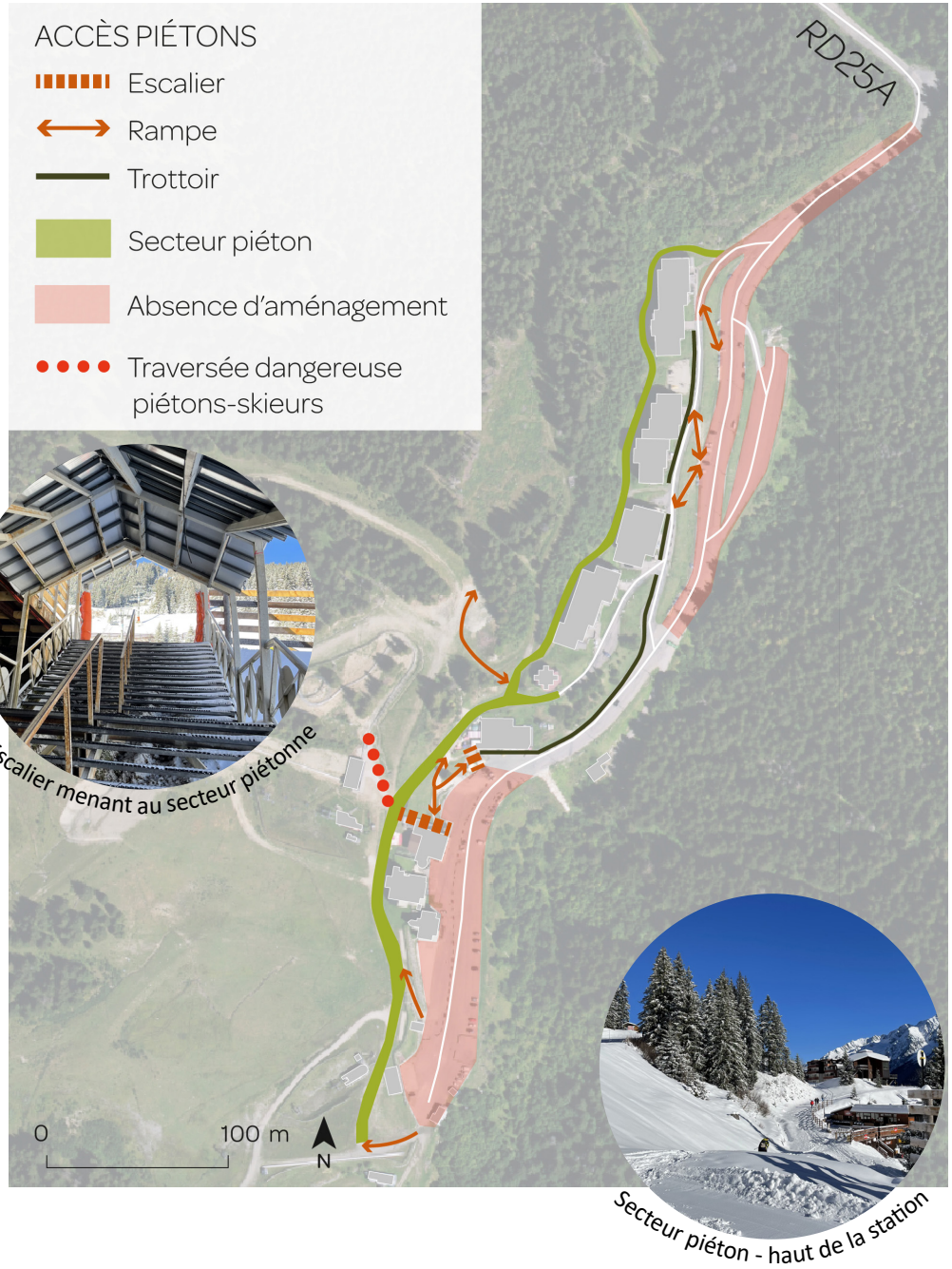
2.3 | Les 7 Laux - Le Pleynet

2.4 | Le Collet

2.5 | Le Col de Marcieu

Synthèse des enjeux

Aménagement piéton

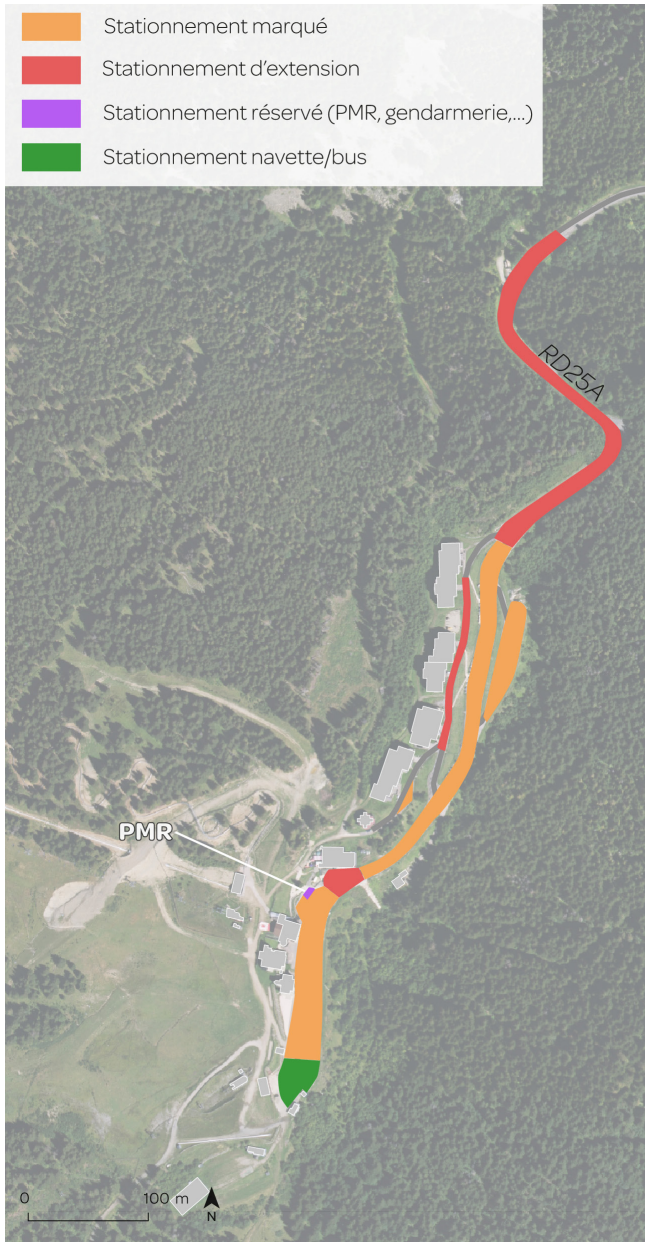


Un fonctionnement en 2 niveaux

- Un secteur haut piéton, isolé de la circulation, mais certains accès par des rampes à fortes pentes sont difficilement praticable.
- Un secteur piéton créé sur le parking en été.
- Un trottoir le long de la RD et des bâtiments de séjours.
- L'accès à la luge se fait par la piste de ski créant une traversée dangereuse.
- Une problématique d'accès à l'accrobranche.
- Une absence d'aménagement sur la partie basse.

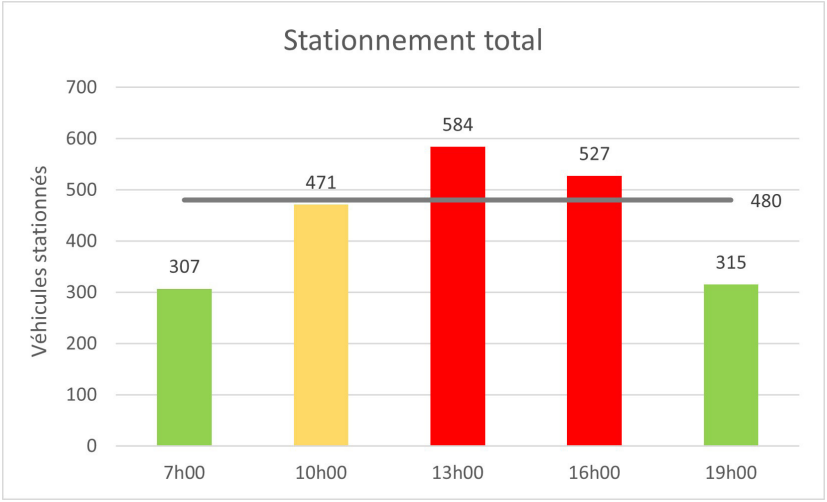
Sécuriser les cheminements piétons et améliorer la qualité des espaces publics

- ↘ *Adoucir les pentes d'accès à la partie haute.*
- ↘ *Prévoir un accès à l'accrobranche.*
- ↘ *Assurer la polyvalence du parking de l'office du tourisme en période estivale.*



Une offre de stationnement concentré sur la RD

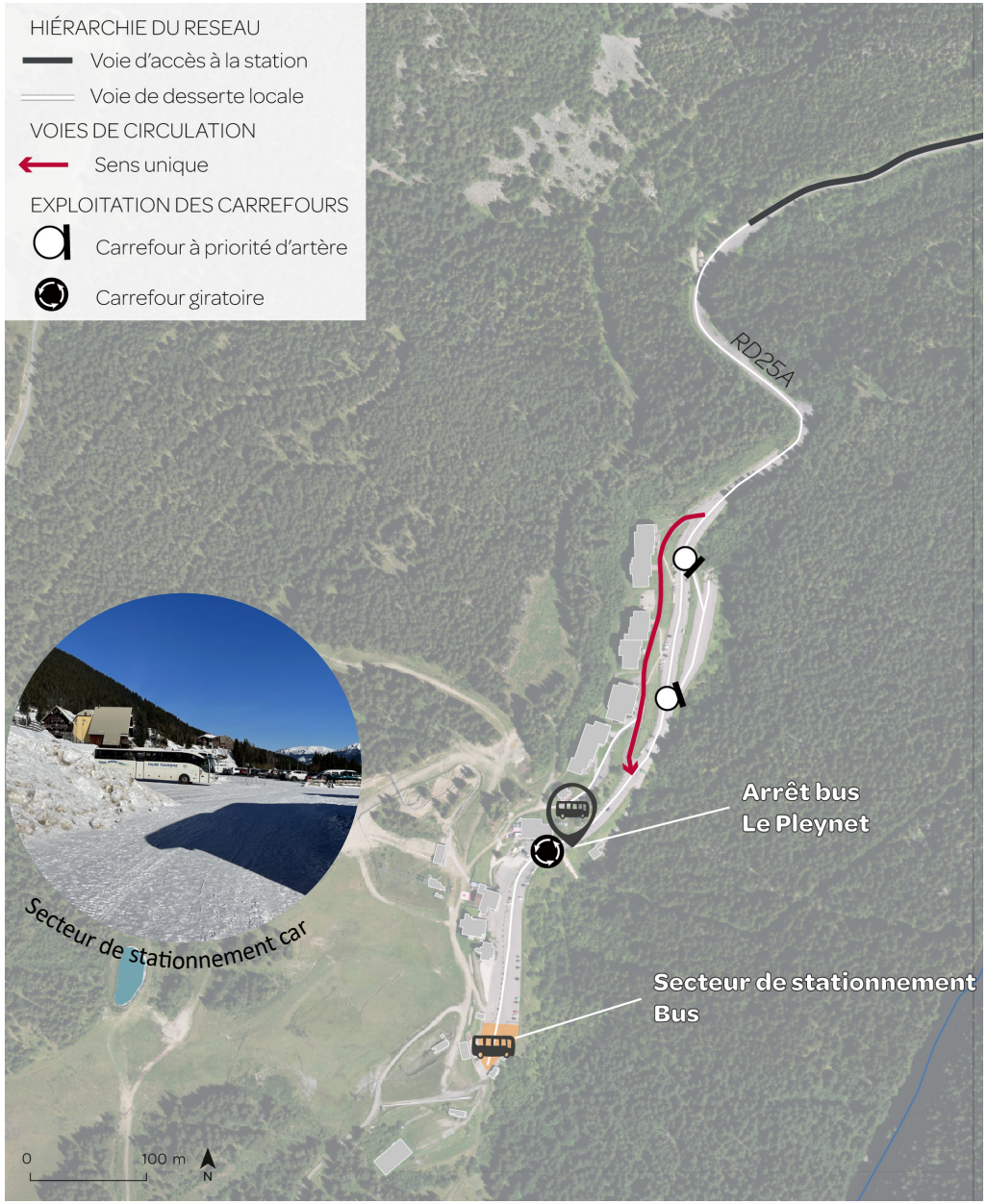
- Une offre de stationnement de 480 places concentrées sur la RD525A et sur un parking complémentaire.
- Une place PMR au pied de la rampe d'accès au front de neige.
- Un secteur de stationnement de navette/bus qui manque de lisibilité (alternance TC et voiture).
- Des secteurs d'extension du stationnement le long de la RD.
- Un pic de fréquentation à 13h00 avec 104 usagers hors de l'offre de stationnement.



Stationnement total sur la station du Pleynet le dimanche 12 février 2023

Intégrer ce parking dans la stratégie de stationnement globale

↘ *Améliorer la lisibilité des parkings, définir les usages et les espaces, également pour les TC.*



Une organisation simple mais une amélioration nécessaire pour l'accueil des TC

- La RD25A est l'unique accès permettant de rejoindre la station du Pleynet.
- Un sens unique menant aux résidences de séjours.
- Pas de limitation de vitesse (pas de panneau d'entrée d'agglomération).
- Un secteur de stationnement TC qui n'est pas clairement marqué.

Améliorer la lisibilité de la signalétique et améliorer la desserte en transport en commun

- *Jalonner cet accès pour les skieurs journée.*
- *Limiter l'accès à la route qui dessert les bâtiments des séjours.*
- *Améliorer l'accueil des TC et des usagers dans un espace spécialement organisé et permettant le retournement.*

Diagnostic déplacements sur les sites

2.1 | Les 7 laux Prapoutel

2.2 | Les 7 Laux - Pipay

2.3 | Les 7 Laux - Le Pleynet

2.4 | Le Collet

2.5 | Le Col de Marcieu

Synthèse des enjeux



Des accès piétons peu aménagés

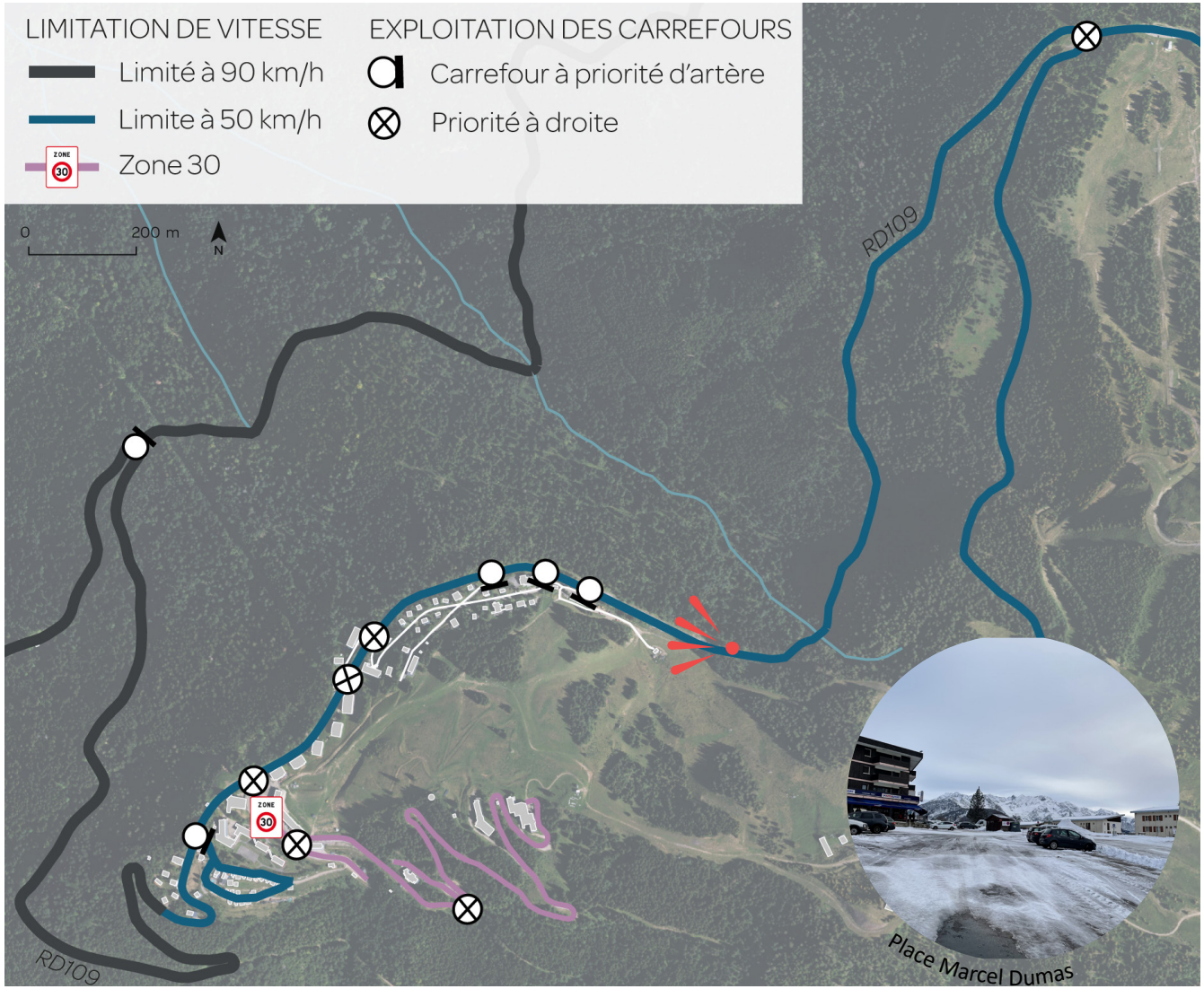
- La place du Malatrait dispose uniquement d'une coursive piétonne. Cet aménagement n'est pas PMR.
- Sur le secteur Pré Rond et Super Collet aucun cheminement piéton n'est aménagé.
- À Malatrait le secteur de stationnement le long de la route et les traversées piétonnes ne sont pas sécurisés.
- À Grand Paul la traversée piétonne n'est pas sécurisée.
- Le Cheminement piéton des Arolles est à valoriser.

↘ *Améliorer la qualité des cheminements piétons à Malatrait.*

↘ *Sécuriser les bords et les traversées des routes circulé : particulièrement le secteur Grand Paul.*

Sécuriser les cheminements piétons

Hiérarchie du réseau et limite de vitesse



Une réglementation de vitesse et une hiérarchie du réseau peu lisible

- De très nombreux excès de vitesse sur la RD, particulièrement sur le secteur Grand Paul : 63 % des VL circulent à plus de 50 km/h.
- Une organisation des carrefours en priorité à droite qui ne correspond pas à la hiérarchie du réseau et aux limites de vitesse.

La place Marcel Dumas est peu accueillante pour les usagers

- ↘ *Clarifier la limite de vitesse et l'exploitation des carrefours sur la RD109.*
- ↘ *Donner envie de fréquenter la place centrale.*

Sécuriser les piétons et améliorer la qualité des espaces publics



Une navette gratuite qui manque de visibilité et d'utilisateurs

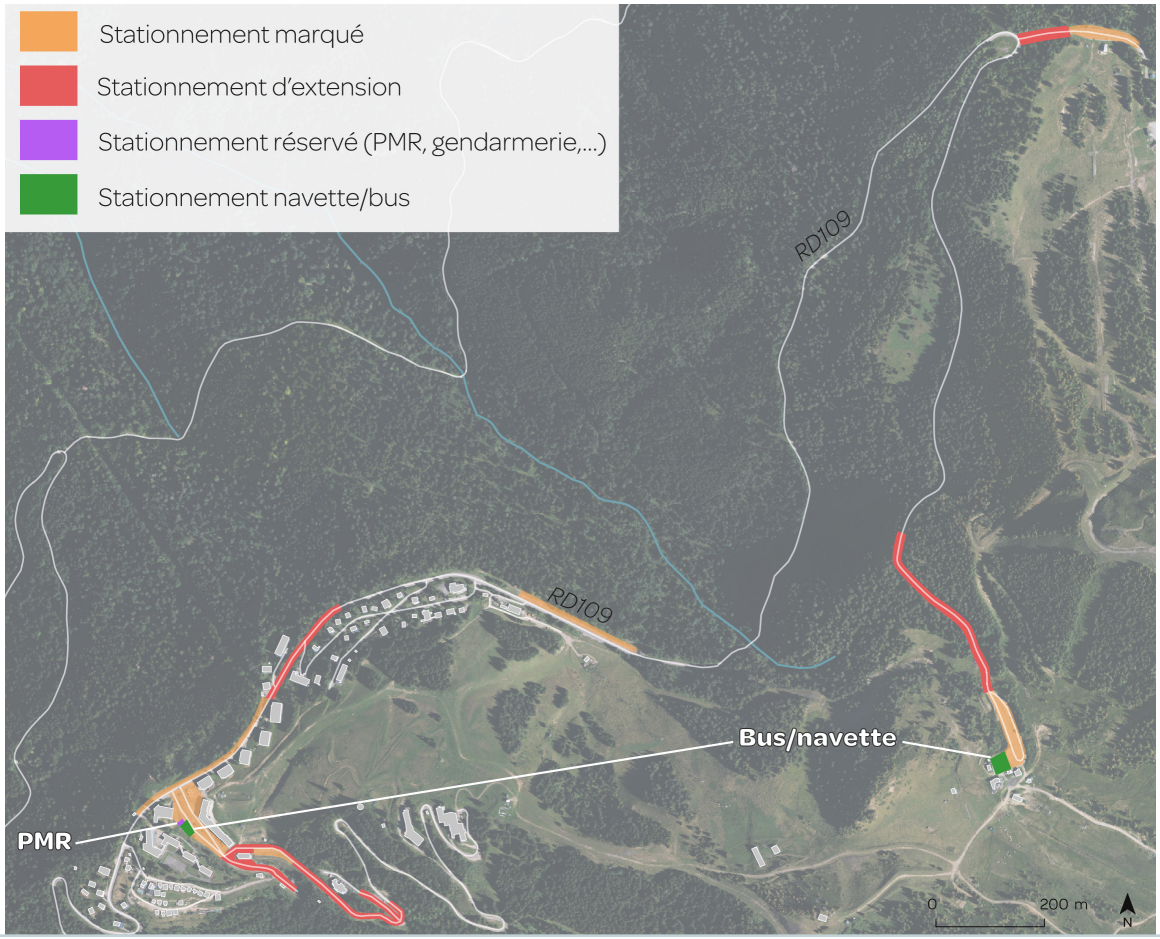
- Présence d'une navette gratuite reliant Le Collet, Pré Rond et Super Collet avec 8 allers-retours par jour.
- Navette qui manque de visibilité, car non-marquée spécifiquement comme navette station et les arrêts sont peu visibles.
- Secteur de stationnement de navette et bus à Super Collet parfois utilisé par des voitures.
- Circulation importante entre Malatrait et le Super Collet en période hivernale (700 véhicules/sens/jour et 1300/véhicules/sens/jour en entrée de station).

Favoriser les usages alternatifs à la voiture, améliorer la desserte en transport en commun

↘ *Valoriser la navette par une meilleure communication et identification des véhicules.*

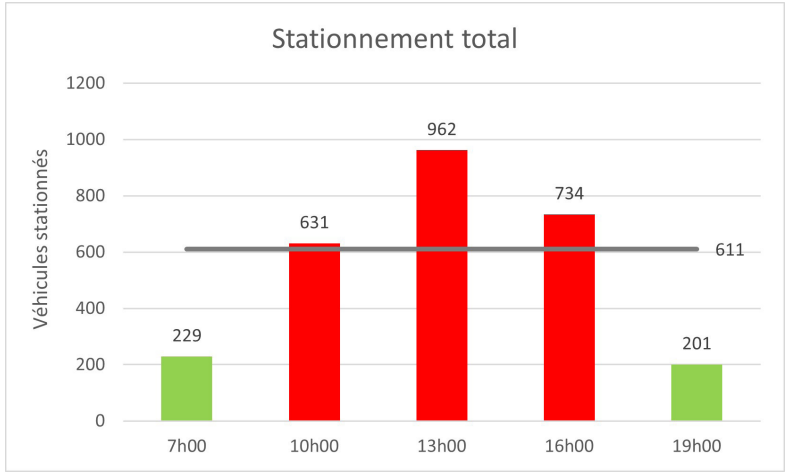
↘ *Identifier des arrêts intermédiaires pour la navette.*

↘ *Questionner les horizons de réalisation des différents projets de liaisons câblées (télémix Malatrait-Super Collet et liaison Allevard-Malatrait).*



Une offre de stationnement marquée répartie sur 4 secteurs

- Une répartition identique autour de 140 places au Collet, à Pré Rond et à Super Collet. Une offre de 90 places à Grand Paul.
- Présence de secteurs d'extension sur les 3 sites.
- Stationnement sur la RD109 en aval de Super Collet particulièrement dangereux.
- Un dépassement de la capacité dès 10h et atteignant 960 véhicules à 13h : 350 véhicules hors de l'offre.



Développer une stratégie de stationnement et améliorer la qualité des espaces publics

- ↘ *Éviter le stationnement le long de la route au Super Collet*
- ↘ *Augmenter la capacité à Malatrait ou en lien avec Allevard.*
- ↘ *Permettre une polyvalence des espaces de stationnement en été.*

Diagnostic déplacements sur les sites

2.1 | Les 7 laux Prapoutel

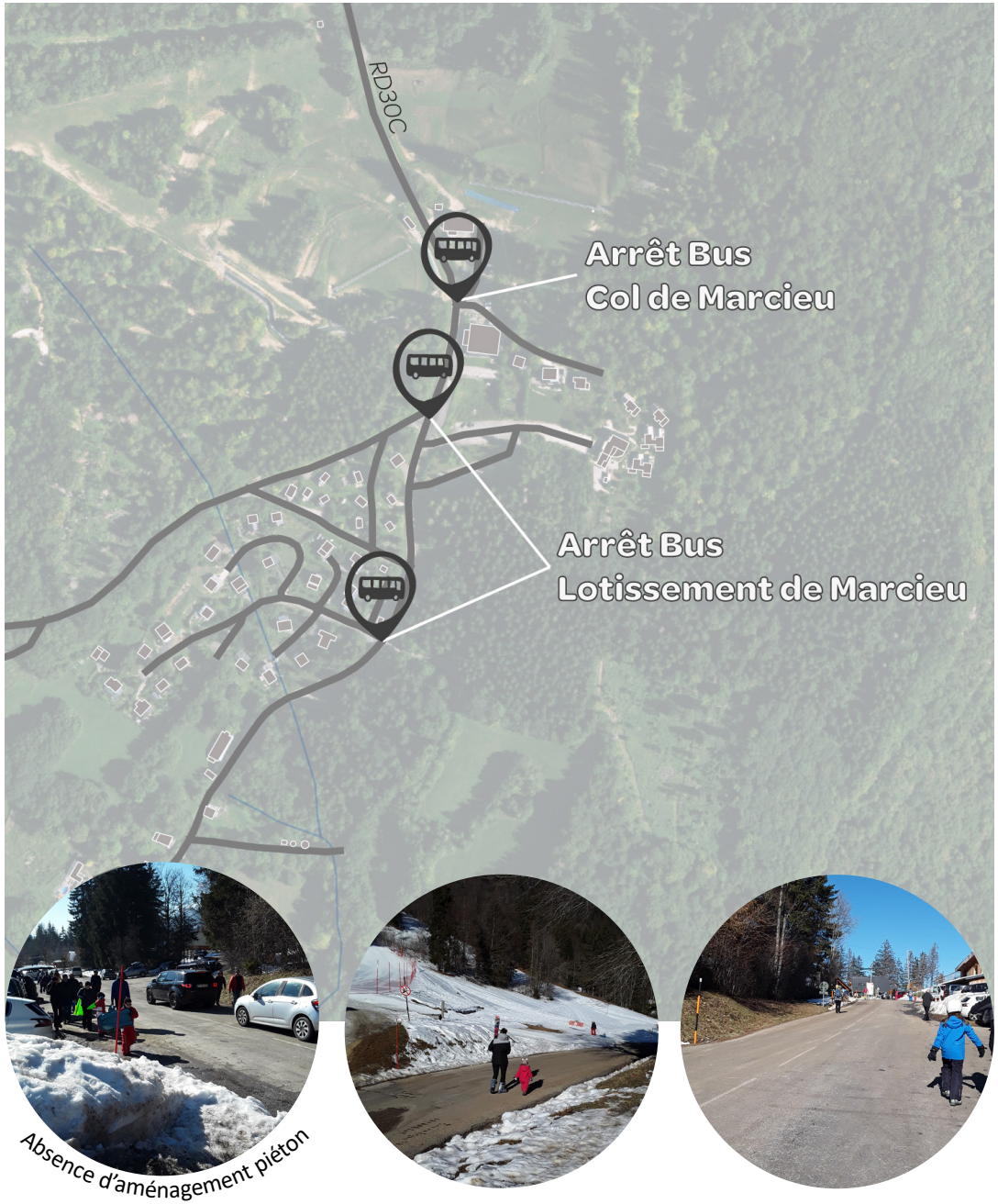
2.2 | Les 7 Laux - Pipay

2.3 | Les 7 Laux - Le Pleynet

2.4 | Le Collet

2.5 | Le Col de Marcieu

Synthèse des enjeux

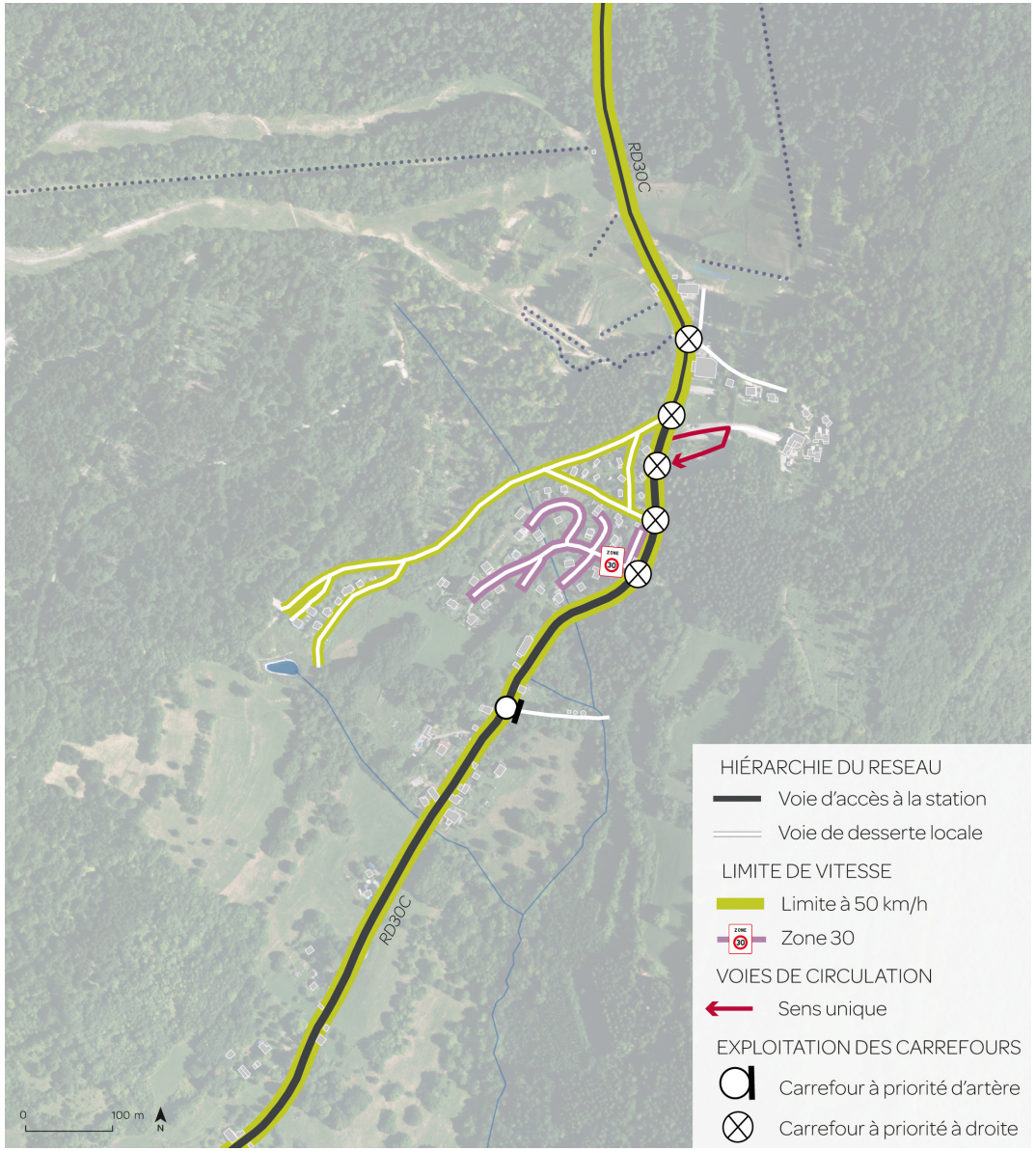


Une absence d'aménagement piéton et d'espace d'attente sécurisé pour les TC

- Absence de cheminement piéton le long de la RD30C et dans le reste de la station.
- Absence de traversée piétonne.
- Place centrale Nobert Boban à vocation de stationnement uniquement.
- Absence d'aménagement cyclable : stationnement.
- Trois arrêts de cars au Col de Marcieu peu aménagés.

Sécuriser les cheminements, améliorer la qualité des espaces publics et favoriser l'accès en transport en commun

- ↘ *Sécuriser les piétons et améliorer l'accessibilité PMR du site.*
- ↘ *Accueillir les cyclistes.*
- ↘ *Valoriser la place centrale : espace à piétonniser.*
- ↘ *Aménager des espaces d'attente sécurisés pour les arrêts de cars.*

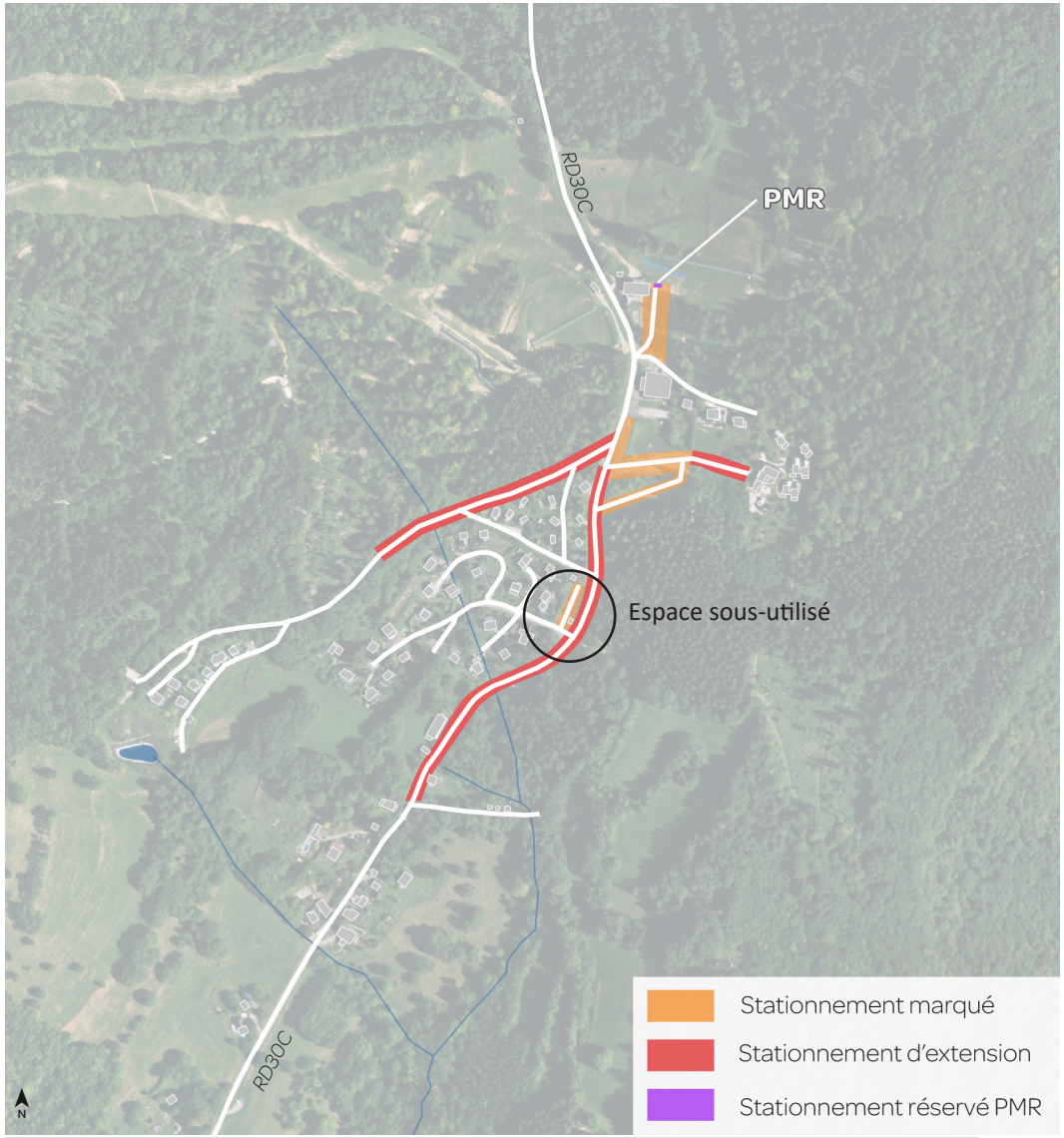


Une limitation à 50 km/h incompatible avec la fréquentation piétonne

- Absence d'entrée d'agglomération mais présence de panneaux de limitation à 50 km/h.
- Organisation simple des circulations avec un seul sens unique sur le parking.
- Une grande majorité des accès au Col de Marcieu réalisée par le sud de la départementale (300 véhicules/sens/jour au sud et entre 50 et 100 véhicules/sens/jour au nord)

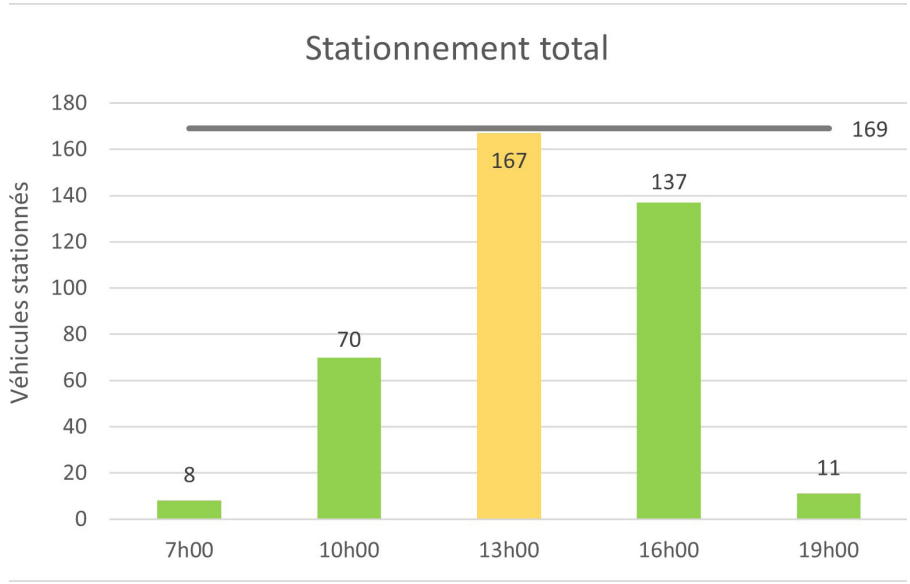
Améliorer la lisibilité de la signalétique et sécuriser les piétons

- ↘ *Améliorer la signalétique et marquer les portes d'entrée pour réduire les vitesses.*
- ↘ *Trouver des solutions d'aménagement compatible aux contraintes du département.*
- ↘ *Clarifier la présence de priorités à droite sur l'axe principal.*



Une réserve de capacité sur le stationnement marqué

- Une organisation du stationnement marquée offrant 170 places, 1 place PMR.
- Stationnement d'extension le long de la RD et sur le chemin menant au départ du ski nordique.
- Une réserve de capacité de 33 places lors du pic de fréquentation de la station (parking Rue du Nant St-Michel)



Développer une stratégie de stationnement

↘ *Optimiser et inciter le stationnement sur des espaces sous-utilisés.*

Diagnostic déplacements sur les sites

2.1 | Les 7 laux Prapoutel

2.2 | Les 7 Laux - Pipay

2.3 | Les 7 Laux - Le Pleynet

2.4 | Le Collet

2.5 | Le Col de Marcieu

Synthèse des enjeux

Hiérarchisation des principaux enjeux

Évaluation des enjeux en saison hivernale et en saison estivale par site

FORT
MOYEN
FAIBLE

Saison estivale ***Saison hivernale***

	PRAPOUTEL		PIPAY		PLEYNET		LE COLLET		LE COL DE MARCIEU	
	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver
Améliorer l'accueil des usagers et la lisibilité de la signalétique										
Favoriser les usages alternatifs à la voiture, améliorer la desserte en transport en commun (services, fréquences, sécurisation,...)										
Développer une stratégie de stationnement (optimiser les espaces, réglementer, revoir l'offre...)										
Sécuriser les cheminements piétons entre les parkings et les secteurs d'activité										
Développer la mobilité cyclable										
Améliorer la qualité des espaces publics et les adapter aux usages (polyvalence des espaces entre l'hiver et les autres saisons)										

ARTER

Contact :

Guillemette BOIS, Ingénieure mobilités- g.bois@arter-agence.fr / 09 80 34 81 16

Adelyse STUMMER, Chargée d'étude mobilités - a.stummer@arter-agence.fr